

Notice d'Informations et Conseils préalables à la conclusion du contrat d'assurance (Articles L520-1 et R520-1 du Code des Assurances) NIC MAJ 28/04/2019

Présentation de notre société d'intermédiaire en Assurance : APSILON SARL

Catégorie (Art 520-1, II) : Catégorie b - Offre non représentative de l'état du marché d'assurance.

Siège social : 1 rue Jacques Monod, F69500, BRON, France ; SIREN : 504 195 280 RCS de LYON ; Ident. T.V.A : FR56504195280 – Code NAF : 6622Z ; N° RIB: 104680228915057400200 47 IBAN: FR761046802289150074 0020047 BIC: RALPFR2G ; Intermédiaire en Assurance immatriculé au Registre ORIAS sous le numéro N° 08 043 058 (www.orias.fr). Garantie financière et Responsabilité Civile professionnelle conformes aux articles L512.7 et L512.6 du code des assurances.

Le nom des entreprises d'assurances avec lesquelles nous travaillons est disponible sur simple demande (Art 520-1, II, b) ou sur notre site internet <https://www.apsilon.fr/le-cabinet-apsilon/partenaires/>. Nous sommes totalement indépendants de nos partenaires capitalistiquement. Nos partenaires sont évalués périodiquement conformément à la Directive Des Assurances. Notre rémunération est constituée des commissions versées par l'assureur au titre de notre intermédiation, ainsi que, le cas échéant, de frais de gestion qui sont stipulés séparément dans nos propositions.

Réclamations : En vue du traitement d'éventuelles réclamations, vous pouvez vous adresser au service réclamation : Contacter votre interlocuteur habituel: 0472816100; ou Envoyer un e-mail à gestion@apsilon.fr ou Par courrier à Apsilon, Service Réclamation, 1 rue Jacques Monod, 69500, Bron, France ou aux coordonnées indiquées par l'assureur sur ses propres documents ou à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09). En cas de difficulté, vous trouverez la procédure réglementaire de traitement des réclamations sur notre site : <https://www.apsilon.fr/relation-client/enquete-de-satisfaction/>

Exigences et Besoins : Les informations qui vous concernent et qui sont mentionnées dans l'offre que nous étudions avec vous résultent des éléments que vous nous avez déclarés et transmis au cours de nos échanges ou dans le questionnaire dédié. Ce sont ces informations qui nous ont permis de récapituler et synthétiser vos exigences et vos besoins ainsi que de vous proposer la souscription d'un contrat d'assurance. Une Fiche d'information et de conseil vous sera remise avec la proposition pour motiver notre conseil.

Important : Les modalités d'application du contrat et garanties seront détaillées dans les documents de proposition d'assurance remis, qui précisent en particulier les montants et limites de garantie ainsi que les exclusions applicables (Proposition d'Assurance, Conditions particulières, Conditions Spéciales, Conditions Générales, IPID, Nomenclature des métiers, ...)

Sauf indication contraire, les offres d'assurance Apsilon sont valables 1 mois à compter de leur date d'émission.

Assureurs étrangers : Le Cabinet vous informe et met en garde contre les risques liés au recours à une Compagnie d'assurance étrangère. Ces contrats sont établis en régime de Libre Prestation de Service par un assureur situé en dehors de France et contrôlé en particulier par l'autorité compétente dans ce pays. Nous vous invitons fortement à prendre connaissance des risques associés via le lien suivant <http://www.apsilon.fr/informations-juridiques/informations-sur-les-risques-lies-aux-assurances-etrangeres/>

Avertissement sur vos déclarations : Vous certifiez que les informations que vous nous avez transmises et qui vont servir de base à l'établissement de notre offre d'assurance ou qui seront transmises ultérieurement sont sincères et exactes. Vous reconnaissez avoir été informé(e), conformément à l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, du caractère obligatoire des réponses aux questions posées dans nos échanges, ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux articles L113-8 (nullité du contrat) et L113-9 (réduction des indemnités) du Code des assurances.

Avertissement sur la gestion de vos données : Vous autorisez l'intermédiaire d'assurance et l'assureur, responsables du traitement, dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution du contrat d'assurance, à communiquer vos données et informations à ses mandataires, réassureurs, organismes professionnels habilités et sous-traitants dans la mesure où cette transmission est nécessaire à la souscription, la gestion et à l'exécution du contrat. Vous les autorisez également à utiliser vos réponses dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès d'eux ou auprès des autres sociétés du groupe auquel ils appartiennent.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès du Service Information Clients – APSILON, 1 rue Jacques Monod, 69500 BRON pour toute information vous concernant.

Vous reconnaissez être informé(e) que les données recueillies par l'intermédiaire et l'assureur lors de la souscription et des actes de gestion peuvent être utilisées par les assureurs consultés et par APSILON à des fins de prospection commerciale auxquelles vous pouvez vous opposer en cochant la case ci-contre O. Voir notre politique complète RGPD sur le lien : <https://www.apsilon.fr/files/2019/03/20190326-Notice-RGPD.pdf>

Acceptation de l'offre : Je Soussigné(e), (nom) _____, représentant (société) _____, déclare avoir pris connaissance du présent document et en accepter tous les termes avant la conclusion du contrat d'assurance.

Fait en un exemplaire, à (lieu) _____, le (date) _____.

Signature CLIENT

Notre conseil, c'est votre assurance

Courtage en assurances
Conseil en maîtrise des risques industriels
Expertise technique

1 rue Jacques Monod – 69500 Bron, France
info@apsilon.fr
www.apsilon.fr

Standard +33 (0)4 72 81 61 00
Fax +33 (0)4 88 04 98 60